

“Les élections communales auront une incidence sur l’avenir du Pacte d’excellence”

- Le directeur de l’enseignement catholique préface la rentrée.
- Les pénuries de places et de profs s’annoncent importantes
- L’avenir du Pacte d’excellence est quant à lui soumis aux évolutions politiques.

Entretien Bosco d’Otreppe

L’année scolaire qui s’annonce est marquée de bien des incertitudes, dont celles entourant l’avenir du Pacte d’excellence. A la veille des campagnes politiques qui marqueront aussi l’école, Etienne Michel, le directeur de l’enseignement catholique, livre son analyse.

Est-ce la dernière fois que l’on parle du Pacte d’excellence ? Ce Pacte, a-t-il des garanties de passer le cap d’un changement de majorité ?

Sa mise en œuvre a déjà commencé. Dès septembre, une première vague d’écoles va entamer l’écriture de ses plans de pilotage souhaités par la réforme. Donc oui, le Pacte est lancé. Cela dit, il est évident que les mois qui viennent sont des mois importants pour son avenir. De nombreux chantiers législatifs doivent être concrétisés. Si c’est le cas, une sorte d’irréversibilité sera créée. Sinon, la marge pour une remise en cause du Pacte après les élections sera plus importante.

Quels sont ces chantiers les plus importants ?

La réforme de la gouvernance et du pilotage des établissements, l’adaptation du statut des directeurs, la réforme de l’inspection et le nouveau statut du réseau de la Communauté française qui nécessite, quant à lui, une majorité des deux tiers. Pour ce dernier dossier, des négociations sont en cours avec le MR. Des échos positifs nous reviennent, mais n’oublions pas la séquence électorale qui pourrait avoir une incidence sur ce dossier. Je note aussi l’importante réforme de la formation initiale des enseignants que l’on attend toujours et pour laquelle se pose encore la question des incidences financières. Le gouvernement devra trouver un compromis pour rendre cette réforme finançable. Enfin, on attend un décret portant sur l’organisation du travail des enseignants, la clarification de la charge de travail et la systématisation du travail collaboratif.

Le contexte

Le Segec. Le Secrétariat général de l’enseignement catholique, le Segec, dirigé par Etienne Michel, est la fédération qui rassemble les pouvoirs organisateurs de l’enseignement libre catholique. Il représente près de la moitié des élèves en Communauté française.

Démocratie : un enjeu d’école. Comme chaque année, le Segec relance son année par une université d’été. Ce vendredi à Louvain-la-Neuve, il rassemblera 600 enseignants autour du thème “Démocratie : un enjeu d’école”. Ce thème aura pour questions sous-jacentes les conditions que doit rencontrer l’école pour éduquer à la démocratie, à l’heure où cette démocratie est largement réinterrogée par une part de plus en plus importante de la population.

Sur ce dossier, y a-t-il encore des blocages entre les pouvoirs organisateurs et les syndicats ?

Lors de la négociation du Pacte, tous les acteurs étaient arrivés à un accord. Nous en sommes au moment de la transcription de cet accord en décret, et les syndicats sont gênés aux entournures. La question est donc de savoir si le gouvernement et les organisations syndicales se décideront à mettre en œuvre le décret. Tout est désormais une question de volonté politique.

Pour les profs c’est un décret important, car il aborde leur charge de travail. Les enseignants devront-ils davantage travailler après le Pacte ?

Dans la toute grande majorité des cas, un travail collaboratif est déjà effectué par les profs. Ce décret qui clarifie et inscrit dans la législation le travail effectué en dehors

du seul face-à-face pédagogique ne va donc pas engendrer une augmentation du travail pour la plupart d’entre eux. Il y a peut-être une petite minorité d’enseignants, qui a une approche un peu minimaliste de la fonction, qui pourrait être plus réticente.

Globalement, l’importante liste des chantiers à concrétiser est-elle réalisable ?

Oui, dans le sens où la plupart de ces dossiers sont très avancés et techniquement mûrs tant ils ont fait l’objet de négociations approfondies avec les partenaires de l’école et à l’intérieur du gouvernement.

La majorité PS-CDH est-elle assez solide pour l’assumer ?

C’est l’autre question. Ce qui va se passer aux élections communales avec la manière dont vont se former les majorités communales aura une incidence sur la cohésion de la majorité actuelle.

Au-delà du Pacte, c’est la pénurie d’enseignants qui inquiète. L’année dernière fut dramatique en la matière. Faut-il s’attendre à une année aussi difficile ?

Oui, je le pense. Il y a une amélioration générale du marché du travail et une réduction du chômage. C’est très positif, mais cela se solde par une pénurie de main-d’œuvre, notamment dans l’enseignement. Au-delà de cette conjoncture, cette pénurie s’inscrit dans un contexte marqué par le décret Titres et fonctions.

Ce décret qui régleme de manière stricte qui peut enseigner quoi est-il la cause de cette grave pénurie ?

Il ne provoque pas la pénurie, mais il la révèle tout en rendant le processus de recrutement beaucoup trop

rigide dans un tel contexte. Un tel décret, on peut en respecter facilement les contraintes quand il y a pléthore de candidats. En situation de pénurie, ces contraintes et leur rigidité deviennent excessives.

Dans l'urgence, que peut-on faire pour que des élèves ne se retrouvent pas des semaines sans enseignants ?

On peut assouplir le décret en accordant davantage de confiance aux directions. Sur cette question de la pénurie, la ministre Schyns a mis en place un groupe de travail. On verra ce qu'il en sortira.

Il y a également la pénurie de places dans les écoles. Cette rentrée s'annonce très tendue...

L'enseignement catholique aura créé plus de 10 000 places entre 2014 et 2018. Cela dit, il y a un vrai problème de respect de la liberté de choix de l'école. Et je voudrais même ajouter qu'il y a un risque de non-respect du choix de la filière souhaitée. A Bruxelles, presque toutes les écoles qui délivrent un enseignement général (après le tronc commun qui court jusqu'en deuxième secondaire, NdLR) sont saturées. Il reste par contre de la place dans les écoles qui ont un profil d'enseignement qualifiant et qui pourraient accueillir des enfants souhaitant pourtant à terme un enseignement général. Il n'est évidemment pas sûr que cela convienne aux parents.

“La culture est indispensable à la démocratie”

Un titre aux consonances a priori convenues peut parfois cacher une prise de position politique subtilement assumée. Ce vendredi, Etienne Michel prendra la parole pour clôturer l'université d'été de son réseau qui a cette année pour intitulé : “Démocratie. Un enjeu pour l'école”. “En quoi l'enseignement catholique est-il une richesse pour la démocratie ?”, s'interrogera-t-il en substance.

“Dans nos pays, une crise de la politique masque une interrogation sur la démocratie, explique Etienne Michel. Et ailleurs dans le monde, en Turquie, en Hongrie ou en Pologne, la fascination pour les ‘démocraties efficaces’ masque une remise en cause des démocraties libérales que nous connaissons.”

Emancipation et enracinement

Comment, dans un tel contexte, penser le lien entre l'école et la démocratie ? Contrairement à la réduction que l'on en fait parfois, “la démocratie n'est pas seulement affaire de procédure, de systèmes électoraux, de conditions institutionnelles. Elle est aussi une affaire de substance, c'est-à-dire qu'elle ne peut vivre sans la culture, et donc sans la transmission de la culture qui la fonde et lui permet de se renouveler au travers des différentes époques.”

“Une démocratie ne peut vivre sans la culture qui la fonde et lui permet de se renouveler au travers des différentes époques.”

Or, le plus grand danger qui guette aujourd'hui la démocratie est qu'elle soit “dissociée de cette culture”. En l'occurrence, estime Etienne Michel, de la tradition chrétienne, source “du principe de l'égalité de chacun”, et de “la philosophie des Lumières et la référence à la raison”.

“Si la démocratie est menacée, c'est parce que l'univers de la rationalisation et celui des identités culturelles se séparent. Par l'univers de la rationalisation, j'entends le primat de l'efficacité technique ou économique qui se sépare de l'univers du sens et de la signification. Le sociologue Alain Touraine a écrit que l'Occident a longtemps cru à tort que la modernité se confondait nécessairement avec le triomphe de la seule raison, avec la destruction des traditions, des appartenances, des croyances. Or, la modernité est faite des complémentarités et des oppositions entre le travail de la raison, l'émancipation de l'individu et l'enracinement dans un corps et dans une culture.”

Voici, en matière de démocratie, tout le travail de l'école, en conclut Etienne Michel : transmettre une part de l'héritage culturel et notamment religieux (“sans lequel, comme le rappelle le Conseil de l'Europe, une part essentielle du monde contemporain serait inaccessible”), pour assurer à chaque enfant émancipation personnelle et enracinement culturel.

Alors que les prochains mois verront ressurgir des débats relatifs à la légitimité des cours de religion d'une part, et au contenu des programmes scolaires d'autre part, Etienne Michel marque la ligne adoptée par son réseau. Il soutiendra une plus importante transmission des savoirs, et le maintien d'un cours de religion, alors que “la laïcité militante donne volontiers le ton”, et “a entraîné l'enseignement officiel dans un mouvement de réduction, voire de suppression progressive de l'éducation religieuse”.

BdO